

La France voudrait rééquilibrer les flux frontaliers avec la Suisse

GENEVE - Le secrétaire d'Etat français aux affaires européennes, Pierre Lellouche, a adopté lundi à Genève avec les autorités locales une déclaration visant à organiser la coopération dans cette région où les flux frontaliers se font presque exclusivement de France vers la Suisse.

Il s'agit de préparer la mise en place d'une communauté d'agglomérations, dont l'absence se fait sentir en matière de transports et d'accès aux soins notamment, selon cette déclaration adoptée avec le président du Conseil d'Etat du canton de Genève, François Longchamp.

M. Lellouche a aussi rencontré à Berne Micheline Calmy-Rey, ministre suisse des Affaires étrangères. "Elle a donné son feu vert pour que les deux Etats puissent piloter ensemble le développement de la région franco-valdo-genevoise", a-t-il expliqué.

60.000 Européens, dont une grande majorité de Français, travaillent dans le canton de Genève.

M. Lellouche avait à coeur de discuter de l'établissement de "modules transfrontaliers" ou de "zones à statut spécial" dans les zones frontalières aussi bien autour de Genève que de Bâle-Mulhouse où les mêmes conditions fiscales et de droit du travail pourraient s'appliquer.

Mais il s'agit là, a précisé le ministre, d'un débat qui se poursuit au sein du gouvernement et qui doit encore être arbitré. Une mission parlementaire sur le sujet doit aussi rendre ses conclusions avant l'été.

Des conditions fiscales plus favorables attirent les investissements privés en Suisse et les frontaliers français sont attirés par les salaires plus élevés. "Ils viennent travailler plus pour gagner plus", a-t-il remarqué.

Ainsi des cadres français hautement qualifiés mettent leurs talents au service d'entreprises établies de l'autre côté de la frontière. "D'un côté les prés et les vaches, de l'autre les usines", a-t-il lancé dans un raccourci.

"Il ne s'agit pas de saboter le système social français". Mais "d'un côté, la République doit appliquer son droit, et de l'autre côté, elle doit sauver l'emploi", a-t-il dit en évoquant un "dilemme cruel".

Il a relevé qu'il n'y a pratiquement pas de frontaliers suisses ou allemands en France", alors que 300.000 Français travaillent dans les régions frontalières des pays voisins".

Le ministre s'est ainsi rendu sur l'Euroairport, l'aéroport franco-suisse de Bâle-Mulhouse, situé en France. Dans cette zone où travaillent 6.500 personnes principalement dans l'équipement et l'aménagement d'avions, l'application du droit français, par exemple sur les 35 heures, occasionne selon M. Lellouche des coûts supplémentaires pour les entreprises qui menacent de délocaliser.

Dans cette région, les taux de chômage sont de 10% dans le Haut-Rhin (France), de 5% dans le Bade du sud (Allemagne) et de 2% dans les cantons suisses, a-t-il fait remarquer.